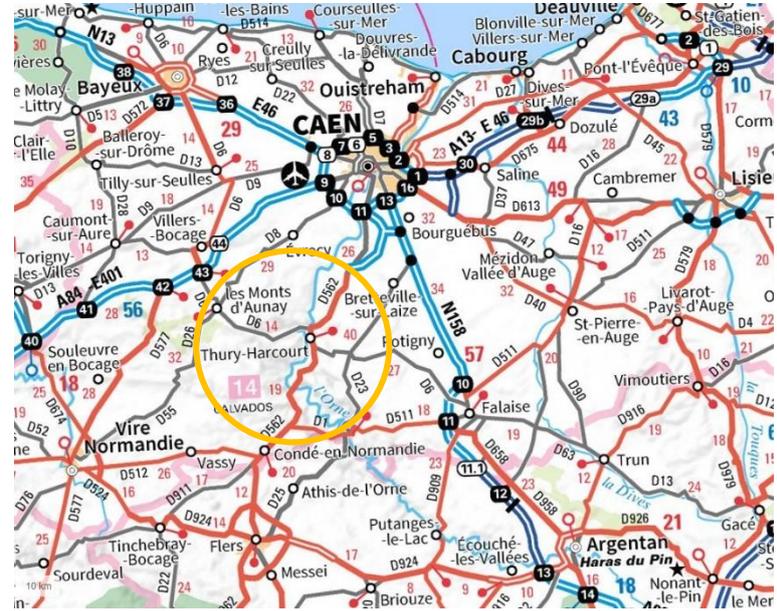


Séjour randonnée dans la vallée de l'Orne

Du samedi 23 avril 2022 au mercredi 27 avril 2022

La vallée de l'Orne au sud de CAEN, constitue ce qui est appelé la **Suisse normande**. Cette région située dans les départements du Calvados et de l'Orne, nous accueillera pour ce séjour de randonnées et de découverte du patrimoine naturel, architectural et historique. Les sites naturels remarquables sont la Roche d'Oetre, les balcons de l'Orne, les rochers du Parc et de la Houle qui se situent le long de l'Orne. Nombre de villages accueillants tels que Thury-Harcourt, Pont d'Ouilly ou Clécy ponctueront nos randonnées.



Programme (sous réserve d'une météo favorable).

Samedi après-midi : Rendez-vous vers 13H00 pour une randonnée sur les bords de l'Orne.

Samedi soir : Installation à l'hôtel et dîner.

Dimanche, lundi et mardi : Après le petit-déjeuner à l'hôtel, randonnée dans la vallée de l'Orne.

Le pique-nique sera tiré du sac au cours des randonnées.
Chaque jour, il sera proposé une randonnée d'environ 16 km.
Retour à l'hôtel pour le dîner.

Mercredi : Petit-déjeuner à l'hôtel avant libération des chambres.
Randonnée sur la matinée avec l'Orne pour fil conducteur.

Fin du séjour après la randonnée.

Hébergement : En demi-pension du dîner du samedi au petit déjeuner du mercredi à l'hôtel Relais de la Poste** à **THURY-HARCOURT**.
L'hôtel, qui est un Logis de France, se trouve en centre-ville de THURY-HARCOURT, village d'environ 2000 âmes.
Les chambres sont avec 2 lits 1 personne ou avec 1 lit 2 personnes. Chaque chambre a sa salle de bain (douche ou baignoire) équipée du linge de toilette.
L'hôtel dispose d'un parking privatif.

Pour le repas du soir, le menu est composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert.
Boisson comprise.

- Tarif :** **370 €** par adhérent en chambre double comprenant :
- l'hébergement en demi-pension, boisson comprise
 - une visite avec gouter
- Non compris :
- les déjeuners (qui seront tirés du sac)
 - les dépenses à caractère personnel
 - le transport

Inscription : Avant le 01 mars avec un premier règlement de 100 € par participant, à envoyer à « Club Léo Lagrange de Trumilly – Ghislaine Bouchu – 660 rue de Drucy – 60800 TRUMILLY » en indiquant le nom des participants.
Règlement du solde : 100 € le 20 mars et 170 € le 15 avril.
Les chèques sont à établir à l'ordre de : « Club Léo Lagrange Trumilly ».
Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Divers : Séjour réservé aux adhérents à jour de leur cotisation au club et de la licence FFRandonnée.
Les participants au séjour doivent être capable d'enchaîner 5 jours de randonnées, dont trois randonnées à la journée avec pique-nique tiré du sac.

Les randonnées ont été repérées en 2019.

Les jours de randonnée, le déjeuner (pique-nique) sera tiré du sac. Possibilité de ravitaillement à Thury-Harcourt.

Le séjour est limité à **12 participants**.

Le programme détaillé avec les lieux de rendez-vous et le détail des randonnées sera transmis aux participants.

Bulletin d'inscription à compléter et à retourner avant le 01 mars 2022 à Club Léo Lagrange de Trumilly – 660 rue de Drucy – 60800 TRUMILLY

Séjour Orne du samedi 23 avril au mercredi 27 avril 2022

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

participera au séjour Orne, dont le coût est de 370 € par personne en chambre double.

Chèque de réservation de 100 € (par personne) à l'ordre de Club Léo Lagrange Trumilly.
Les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée.

Signature :

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.